

Procès-verbal du conseil d'établissement du 3 octobre 2019

(Approuvé lors du prochain conseil d'établissement du 18.11.2019)

Etaient présents

Claudine Ripert-Landler, Lucia Da Silva, Didier Devilard, Simon McNaught, Delphine Carton, Olivier Colangelo, Sébastien Rest, Blaise Féart, Aurélie Exbrayat, Patrick Bonnefoy, Philippe Corbet, Isabelle Feurtet, Christophe Adol, Carine Rautureau, Cécile Carro, Christophe Hugon, Frédéric Oppenheim, Claude Bénart, Lucie Moss, Charlotte Pierre, Christine Knauf, Salima Triki, Linda Righazza, Pascale Guely, Nicole Semaan, Florence Gombault, Guillaume Bazard, Jihane Korban-Schmitt, Salvatore Berger, Frédéric Fournier

Etaient excusés

Anne Faye, Charles Denier, Isabelle Chomet, Alexandre Holroyd, Olivier Bertin, Roch Miambanzila, Karine Daudicourt, Véronique Cartoux, Sophie Routier, Samy Ahmar, Marie-Claire Sparrow, Stéphane Rambosson

En amont de ce conseil d'établissement, Madame Claudine Ripert-Landler, Conseillère Culturelle, souhaite souligner les évolutions positives, les excellents résultats aux examens, et la bonne mise en place de la réforme du Bac. Elle mentionne la conférence de presse du 3 octobre annonçant un nouvel élan pour le réseau de l'enseignement français à l'étranger. Trois objectifs ont été confirmés :

- accompagner la croissance des établissements existants,
- favoriser la création de nouvelles écoles,
- mieux associer les familles dans la vie des établissements. Elle souligne notamment l'augmentation du nombre de sièges des représentants de parents au Conseil d'Administration de l'AEFE.

Madame Ripert-Landler présente ensuite Madame Lucia Da Silva, nouvelle Conseillère Culturelle adjointe, qui remplace Madame Lorène Lemor.

Monsieur Claude Benard, au nom de l'intersyndicale, donne lecture d'une lettre aux membres du conseil rappelant que le suicide récent d'une Directrice d'école souligne les très grandes difficultés que connaissent certains collègues en France et doit nous inciter à mettre nos propres problèmes en perspective.

Quorum : Le quorum étant atteint, le Proviseur ouvre la séance à 17h50.

Désignation du secrétaire de séance : Mme Charlotte Pierre, Présidente de l'APL est nommée secrétaire de séance.

Approbation de l'ordre du jour : L'ordre du jour est adopté à l'unanimité.

1) Adoption du procès-verbal du CE du 25 juin 2019

Le SGEN-CFDT, représenté par Monsieur Christophe Hugon, revient sur la question de l'avant-dernier paragraphe (fonctionnement des demandes de pièces en CCPL non valide dans le droit britannique). Le SGEN a demandé l'avis d'un conseil juridique qui dit qu'en cas d'accord écrit, l'accès à ces données est possible.

Le Lycée apportera une réponse. M. Devillard n'est pas sûr d'être d'accord avec l'interprétation.

L'APL souhaite étayer l'information relative à l'aide apportée aux familles par les associations de parents et aux résultats de la première campagne de fundraising du LFCG Families Charity Fund. C'est accepté. Un addendum sera envoyé.

L'APL précise que si les pièces jointes ne sont pas associées au PV du Conseil d'Établissement, toute référence à ces pièces jointes doivent être évitées.

Le procès-verbal est approuvé à l'unanimité.

2) Point rentrée

La rentrée s'est bien, voire très bien, déroulée.

A l'école primaire de South Kensington, Monsieur Corbet confirme que la rentrée s'est effectivement bien passée. Les effectifs sont à peu près stables à 480 élèves (vs 495 en septembre 2018). Concernant la structure, une classe de CM2 à 30 élèves a été remplacée par une classe de PS à 20. La GS n'est pas complète cette année. Chaque année il y a un niveau qui pose problème, mais cela varie d'une année sur l'autre. On compte 122 nouveaux élèves, soit 25%, en hausse par rapport aux deux années précédentes.

A Wix, Monsieur Bonnefoy explique que la rentrée s'est également très bien passée : 262 élèves le jour de la rentrée mais 255 aujourd'hui suite à des départs dans les dernières semaines. L'année dernière avait commencé avec 256 élèves, donc les effectifs sont stables. On compte 28% de nouvelles familles (GS et CM2 surtout), arrivant pour beaucoup de l'environnement local.

Madame Exbrayat rapporte que l'école d'André Malraux compte 233 élèves en septembre contre 236 en juin, donc les effectifs sont stables également. La structure a été aménagée avec des doubles niveaux sur la maternelle pour plus de souplesse et afin de faciliter l'intégration de nouveaux élèves. Ceci a été expliqué aux parents.

Marie d'Orliac compte 516 élèves (comme en juin). Monsieur Fénart explique qu'il n'y a pas eu de changement de structure. Rien à signaler à part les travaux (voir ci-dessous). 25% de nouveaux arrivants, mais beaucoup de fratries.

En British Section, la 3GCSE n'est pas remplie (à environ 4 places près) en raison de la baisse du nombre de demandes internes, cependant Monsieur McNaught ajoute que celle-ci a été compensée par l'arrivée de 10 nouvelles familles d'écoles anglaises et 10 nouvelles familles d'écoles du réseau de Londres. Un tiers des effectifs de 3e GCSE vient donc de l'extérieur.

Au Lycée, d'après les Proverseurs adjoints, à l'exception du professeur d'Histoire-Géographie manquant encore à ce jour, la rentrée s'est également très bien passée. Christophe Adol confirme que, malgré l'appréhension sur la réforme, les emplois du temps ont bien fonctionné, ce que les parents valident. Il remercie l'équipe de la Direction Financière pour la mise en place du nouvel espace enseignants très apprécié. Cela change la vie des personnels. Il regrette toutefois de nombreux soucis sur l'informatique

dont les enseignants dépendent de plus en plus. Beaucoup de pannes non résolues. Le support informatique est insuffisant, même si les professeurs comprennent que le budget ne permet pas d'augmenter les ressources à l'heure actuelle. Les effectifs élèves réduits dans les spécialités des classes de première, offrent des conditions de travail remarquables (20 en moyenne sur les spécialités). Mme Carton confirme que tous les élèves ont eu leurs combinatoires. Monsieur Rest, nouveau Directeur Administratif et Financier, répond que le renouvellement prévu de 100 ordinateurs devrait limiter le besoin de personnel de support informatique. Les problèmes sont liés à la vétusté du parc informatique.

Monsieur Devillard, enfin, explique qu'avec la section britannique, l'établissement compte 2046 élèves en secondaire, donc 3530 en tout, ce qui représente un taux de remplissage de 93,4% de la structure. 3780 élèves étant la capacité d'accueil maximum, on pourrait potentiellement encore accueillir 250 élèves supplémentaires. Avec 100 de plus on passerait déjà à taux de remplissage de 96%, ce qui, d'un point de vue financier, serait satisfaisant. Le problème des élèves inscrits qui ne viennent finalement pas perdure. Selon Monsieur Devillard, le plus ennuyeux est qu'il reste encore des places en 6eme... En PS, le Lycée a reçu 171 demandes et une centaines en MS. Il y a eu bien sûr les départs des terminales, mais aussi 369 partants répartis sur tous les niveaux. On compte 17,5% de nouveaux élèves sur toute la structure. Le budget, dont il est question plus loin, avait été construit sur une base de 3345-3350 élèves.

3) Voyages

La carte des voyages est approuvée.

4) Point Travaux

Monsieur Rest rapporte que de nombreux travaux ont eu lieu à Marie d'Orliac avec notamment la construction du mur d'enceinte, et les nouveaux portails. Les travaux de voirie entrepris par le Borough ont permis l'élargissement des trottoirs. Enfin, les travaux de la cuisine ont malheureusement pris beaucoup de retard du fait du mauvais état des sols nécessitant la pose d'une nouvelle chape de béton. Des repas chauds devraient à nouveau pouvoir être servis aux élèves à partir du 14/10. A South Kensington, une nouvelle classe de PS et une nouvelle salle de motricité ont été aménagées. Dans les bâtiments Molière et Chateaubriand les nouveaux ascenseurs seront bientôt opérationnels. La peinture est prévue pendant les prochains congés. L'ancienne salle des enseignants a été transformée et redécorée, et un nouvel espace enseignant a été créé.

5) Budget

a. **Présentation du BR2 2019 (Budget rectificatif) :** Monsieur Rest rappelle que le budget initial était en déficit avec un résultat comptable prévisionnel de -£1.1M, que le premier budget rectificatif (BR1) avait réduit le résultat comptable à £-1.42M, et que le deuxième Budget rectificatif (BR2) présenté ce jour affiche une variation nette de £255k, expliquée comme suit :

Les recettes (frais de scolarité) sont en baisse de -£475k mais cette baisse est compensée par la hausse des DPI (+ £250k) et le remboursement d'un trop versé de £480k à l'agence (erreur d'estimation de la PRR).

Le solde revient à peu près au budget de départ, soit un solde budgétaire de £-3.5m et un résultat prévisionnel de £-1.17m.

b. **Analyse préalable au budget 2020 - Orientations tarifaires :** M Devillard précise qu'on ne vote pas le budget 2020 au CE aujourd'hui, mais que le Conseil d'Établissement donnera un avis consultatif le 18 novembre sur le Budget 2020.

De 2017 à 2019 on est passé d'un résultat positif de £716 à un déficit de £1.177M. La Trésorerie est passée de £10M à moins de £1 M, soit de 121 jours de trésorerie à 11 jours. Le taux de non recouvrement est passé de 1.22% à 2.02%. En réponse à une question de l'APL sur la hausse du taux de non-recouvrement (question 10.1), M. Devillard explique que de son expérience, un taux de l'ordre de 1.5-2% c'est bien, et qu'il n'y a pas lieu de s'inquiéter. Un taux de non-recouvrement nul est impossible, à moins de mettre des mesures drastiques en place, ce qui n'est pas souhaitable.

Le Besoin en FDR est de £5M. Ce montant est largement impacté par les £6M de remontées à l'Agence chaque année. Le nombre d'élèves est passé de 4126 en 2014 à 3531 en 2019. Les recettes ont augmenté de +6% en 5 ans entre 2014 et 2019. Les tarifs ont augmentés de 19% dans la même période. Aujourd'hui, l'établissement va devoir décorréliser les frais de scolarité de l'inflation.

En réponse à la question de l'APL (question 10.6) sur l'augmentation de 44% de la masse salariale entre 2014 et 2019, M. Devillard répond que cette augmentation s'explique par le transfert de contrats résidents en contrats locaux, les augmentations de salaire, les avancements automatiques tous les deux ans, les avancées sociales (prime transport etc...), les revalorisations automatiques dans les grilles de salaires, par la hausse du taux de cotisation aux retraites (de 16% à 23%, nouvelle loi au UK), ainsi que par l'impact de la régularisation des personnels de restauration qui étaient « vacataires » et sont passés en contrat de travail (ce qui répond aussi à la question 10.3 de l'APL)

c. **Objectifs Budget 2020 :** En préambule, et en réponse à une demande exprimée par l'APL lors de la réunion de préparation du budget, Monsieur Rest annonce que l'AEFE a décidé de soutenir le Lycée Charles de Gaulle en participant à hauteur de £443k au financement des travaux de sécurité (ceci vient en réponse à la question 10.7 de l'APL ci-dessous)

[Lors de la réunion de présentation du budget, l'APL a fait remarquer que le Lycée, et donc les parents, ont largement participé à la logique de réseau ces dernières années, notamment avec la ponction de 3.5M d'euros en 2015, mais aussi avec l'augmentation de la Participation à la Rémunération des Résidents (PRR) (ce qui apparait d'ailleurs nettement avec l'augmentation de près de 50% de la rémunération de l'AEFE ces 5 dernières années) et que les parents aimeraient qu'aujourd'hui l'Agence tienne compte de ce contexte d'incertitude économique et politique de Brexit en réduisant le taux de remonté à l'Agence. La Direction avait alors indiqué que la demande avait été adressée à l'AEFE.]

Monsieur Rest présente les objectifs du budget 2020 :

- stopper la baisse de la trésorerie (présenter un solde budgétaire à zéro)
- limiter le déficit du résultat comptable, dégager une capacité d'autofinancement

Les moyens envisagés sont les suivants :

- soutien de l'agence: £443k pour le financement des travaux sécurité (permet de participer à la limitation de l'augmentation des frais de scolarité de 2020)
- hausse des tarifs de scolarité à 6% (au lieu des 9% initialement prévu),
- maintien des DPI à £1200
- effectifs constants sur l'année civile à 3536 élèves
- paiement des frais de scolarité de septembre en juin: facturation 1/3/3/3.
- modération de la hausse des salaires +1.2% (soit 50% de l'inflation) mais la masse salariale augmente malgré tout de 5% du fait de l'augmentation de la participation aux retraites
- PFC: L'Agence confirme la baisse du taux de 7.5 à 6% pour un retour à son niveau d'origine.
- réalisation des investissements prioritaires liés à la sécurisation du site à la mise en conformité et à l'informatique.

Monsieur Adol, représentant du SNES, fait remarquer que la totalité du soutien de l'AEFE (£443k) a été affecté à soulager l'effort des familles. Il remarque que les augmentations de salaires sont encore une fois très en deçà de l'inflation.

M. Devillard répond que le traitement des familles et des personnels est neutre car l'augmentation des salaires de 2.1% par rapport à 3.5% d'inflation, doit être comparée à la hausse des frais de scolarité de + 6% par rapport à 3.5% d'inflation.

L'APL fait remarquer par ailleurs, que bien que le nombre d'enseignants reste à peu près stable (la perte des 28 postes de Résidents enseignants ayant été à peu près compensée par l'augmentation du nombre d'enseignants en contrat local, +24), sur la même période (2014-2019) le Lycée a perdu près de 600 élèves. L'APL demande d'où viennent les 6% d'augmentation des frais de scolarité puisque si l'on compare la baisse du résultat de l'établissement entre 2018 et le BR2 2019 (soit environ £-1M) avec les recettes (£28M) on obtient une augmentation des frais de scolarité nécessaire équivalente à environ 4%. Le DAF fournira le calcul détaillé mais précise que la base ne doit pas être l'ensemble des recettes, mais uniquement les frais de scolarité, et à partir du 1er septembre.

Le budget 2020 est présenté au vote consultatif : les représentants de l'APL s'abstiennent, le reste du Conseil d'Etablissement approuve cette proposition.

6) Réponses aux questions diverses

a. Questions de l'APL

1- Point rentrée

Serait-il possible de faire un point sur la rentrée. En terme d'effectifs, d'arrivées, de départs, et de remplissage des classes par niveau/école? Pourrions-nous avoir le tableau récapitulatif des effectifs par niveau et par école ?

Sites	eff Max	eff réel	places dispo	taux de remplissage
Primaire SK	512	476	36	92.97%
Primaire MdO	562	519	43	92.35%
Primaire Wix	298	258	40	86.58%
Primaire AM	272	232	40	85.29%
Secondaire (dont BS) SK	2112	2046	66	96.88%
Structure entière	3756	3531	225	94.01%

2- Section Internationale

2.1 Etant donnée la pression existante à l'entrée en section internationale en 6eme, nous avons évoqué la possibilité d'augmenter le nombre de places offertes. Serait-il possible de connaître le nombre de places que le Lycée serait en mesure d'offrir à la rentrée 2020?

M. Devillard annonce que le Lycée va augmenter le nombre de places en 6^{ème} SI en passant de 90 à 120 places.

2.2 Pourrions-nous savoir combien d'élèves ont quitté la SI en fin de 3eme et en fin de 2nde l'an dernier ? Cette question a été posée lors du CE du 25 juin.

Fin de 3^{ème} : 18 arrêts + 6 départs ... 75 - 18 - 6 = 51 montants ... + 12 extérieurs + 8 élèves 3^{ème} SP ayant réussi les tests = 71 élèves OIB entrant en 2nde.

Fin de 2^{nde} OIB, 18 élèves ont choisi d'arrêter + 6 élèves qui ont quitté le LFCG.

3- Résultats aux examens

3.1. Bac français épreuve écrite

Il ressort des deux établissements français de Londres que les notes aux épreuves écrites de français cette année sont bien en dessous des notes habituellement constatées. Nous avons compris que l'académie de Lille devait être consultée. Où en sommes-nous aujourd'hui? Avez-vous plus d'information?

M. Devillard répond que le Lycée n'a pas d'information précise sur ce sujet. La direction du LIL non plus. Les établissements vont travailler avec l'Académie de Lille sur cette question.

3.2 Quels ont été les résultats aux examens d'IGCSE l'an dernier? SI, section plurilingue, BS

Simon McNaught confirme que les résultats ont été mis en ligne sur le site de l'établissement la veille. Les résultats sont excellents, meilleurs que d'habitude (A*-A).

3.3 Quels ont été les résultats sur Parcoursup?

Les résultats de Parcours Sup sont à prendre avec précaution car des élèves acceptent des offres en France mais restent au UK. Sur 248 terminales: 135 ont confirmé un vœu, 54 ont accepté une proposition. Tous les élèves qui ont demandé une place en ont eu une.

3.4 Quels ont été les résultats UCAS? Combien d'élèves ont eu leur 1ere offre ?

68% des élèves ont eu leur premier choix sur la section française. Mais les chiffres ne sont pas encore complètement finalisés car certains sont encore au clearing. En section britannique, 90% ont eu leur premier choix.

3.5 Pourrait-on mener une enquête pour savoir où sont nos élèves en N+1 ou N+2? Il est important de montrer où sont les anciens du Lycée pour valoriser l'établissement.

Qu'il s'agisse du CIO ou des « Anciens » chacun s'emploie à recueillir des informations. Nous observons que s'il n'est pas toujours simple de savoir où se trouvent « théoriquement » les élèves en septembre, il peut arriver que des informations soient contradictoires : exemple d'élèves affectés dans un établissement en France alors que les élèves suivent réellement leurs études au Royaume Uni.

4. Depuis que les carnets de correspondance doivent être contrôlés à l'entrée, nous avons constaté un embouteillage constant au rond-point le matin à 8h30. Cela ne pose-t-il pas un nouveau problème de sécurité ?

Les CPE n'ont pas constaté d'embouteillage. C'est certainement un problème d'appréciation personnelle.

5- Professeur d'Histoire-Géographie manquant depuis la rentrée

Pourrions-nous savoir où en est aujourd'hui la procédure de recrutement ?

Pouvez-vous garantir que les cours manqués depuis le début de l'année pourront être rattrapés ?

Dans ce contexte exceptionnel, le département d'histoire-géographie ne pourrait-il mettre en place un système de roulement entre tous les enseignants afin qu'un maximum d'heures puissent être remplacées en attendant qu'un nouvel enseignant soit recruté ?

La Direction avait trouvé un professeur qui s'est finalement dédit. Une procédure de recrutement a été relancée. En dehors du lundi, qui pose problème car tous les enseignants sont en cours, une bonne couverture (80%) a pu être constatée sur les autres jours.

Pour ce qui relève du rattrapage, s'il est difficile de garantir un rattrapage parfait, le Lycée devrait être en mesure de proposer, au fil de l'eau, des heures en plus.

6- Communication auprès des Universités britanniques

En cette période de mise en application de la réforme du baccalauréat, il nous semble essentiel qu'une bonne communication à destination des universités britanniques soit mise en place très rapidement. Dans le cadre du projet "communication", et compte-tenu des effectifs actuels restreints du CIO, pourrions-nous nous assurer que la promotion auprès des universités britanniques fasse partie des priorités de ce groupe de travail.

Le lien est déjà établi, le Lycée a déjà rencontré des responsables d'Universités britanniques.

Mme Carton précise que la communication sur la réforme a été faite l'année dernière par Madame Shah et Madame Fitzgerald. La Direction a récemment rencontré un représentant des universités britanniques (une personne de UCAS et une autre personne) pour parler du nouveau Bac, des options, de l'impact sur les offres etc. Mme Carton a présenté la réforme du Bac à des représentants de Yale et Columbia, qui ont trouvé d'ailleurs cette réforme très intéressante.

7- Attestation provisoire de situation vis à vis du service national

Il semblerait que le Consulat ait changé ses procédures et dorénavant ce document n'est plus envoyé automatiquement aux familles. Ce document étant obligatoire pour les inscriptions aux épreuves du baccalauréat pour les enfants de plus de 16 ans, que doivent faire les familles ?

L'attestation provisoire n'est plus obligatoire. C'est l'attestation de recensement envoyée automatiquement aux familles qui est nécessaire. Il faudra préciser aux familles que les enfants doivent s'inscrire (information à envoyer via oxymailing).

8- Point sur la mise à disposition des livres de français et d'histoire-Géographie que nous avons financés pour les classes de 6eme. Est-ce bien effectif? Cela fonctionne-t-il?

Les livres sont arrivés, mais nous attendions les armoires. Celles-ci viennent d'être livrées : nous allons procéder à la mise en place rapidement.

9- British Section

9.1- Pourriez-vous nous communiquer les résultats GCSE et A Level de cette année, par matière, ainsi que leur évolution au cours des 3 dernières années?

Bons résultats, à la hauteur des années précédentes malgré des examens beaucoup plus difficiles suite à la réforme : 50% A*A 78% A*B. Simon McNaught ajoute que les résultats sont sur le site depuis la veille.

9.2- Pourriez-vous reconsidérer votre décision d'attendre chaque année le retour des "remarks" pour publier ces résultats sur le site du Lycée? Dans les écoles anglaises, les résultats sont publiés dès la rentrée et modifiés après remarks si nécessaire.

Simon McNaught explique d'abord que ça n'est pas le cas de toutes les écoles anglaises et que le Lycée souhaite attendre les re-marks car 30% des demandes de re-marks se sont traduites par une amélioration des notes. Il est donc avantageux d'attendre 3 semaines pour publier des résultats plus élevés.

L'APL demande combien y a-t-il eu de demandes de re-marks sur les 40 élèves de TAL? Quel pourcentage cela représente? Simon McNaught répond qu'il y a environ une dizaine de demandes de re-marks. L'APL en conclut qu'un tiers d'amélioration correspond donc à 3 notes, et se demande toujours si cela vaut vraiment le coup d'attendre.

9.3- Peut-on connaître l'évolution du nombre d'élèves ayant quitté la BS en fin de Seconde GCSE sur les 10 dernières années? Les parents ont réfléchi aux raisons de cette évolution préoccupante et souhaiteraient pouvoir travailler sur des solutions avec l'Administration : peut-on envisager la mise en place d'un groupe de réflexion qui inclurait les parents ?

Simon McNaught explique que, depuis son arrivée, le nombre de départs en fin de 2GCSE est plus ou moins constant (compte tenu des effectifs) et que le Lycée connaît les raisons de ces départs. Les principales raisons sont qu'on n'offre pas le sujet demandé, les élèves partent parfois pour des écoles moins chères, certains n'ont pas le niveau pour passer en PAL, et les meilleurs partent dans des écoles prestigieuses. Simon McNaught est toutefois d'accord pour travailler sur des solutions avec les parents.

9.4- Compte tenu des difficultés à "remplir" la 3eme GCSE depuis la montées des cohortes de SI, qui n'ont pas le droit de passer en BS (situation qui va s'exacerber avec l'augmentation des effectifs de SI), pourrait-on assouplir légèrement ces contraintes de manière à offrir en 2eme priorité les places restantes aux candidats de SI qui seraient intéressés, après recrutement des candidats du Plurilingue?

Pour l'instant non. On pourrait envisager d'offrir les places restantes aux SI après recrutement des sections plurilingues. Les avantages et les inconvénients ne sont pas encore très clairs, mais le Lycée reste ouvert à la question.

9.5- La communication auprès des universités sur la spécificité de la Section Britannique est insuffisante, les ressources limitées du CIO ne permettant pas une communication différenciée qui mettrait en valeur la BS par rapport aux écoles anglaises. Un travail d'information et de "lobbying" pour la British Section auprès des universités est nécessaire. Peut-on envisager cette année un "road show" auprès des admissions tutors du Russel Group et de Oxbridge, avec Mr McNaught et éventuellement certains enseignants ? Les parents seraient heureux d'aider à la préparation de cette campagne de communication.

Le contexte dans lequel se trouvent les élèves de la BS, et le fait que l'étude du français est pour eux obligatoire, est clairement exprimé dans les « school references » des élèves de la section britannique.

En ce qui concerne la communication sur la section britannique auprès des universités anglaises, il est vrai que le CIO est trop occupé à expliquer le système d'enseignement français pour faire la publicité sur la section britannique. Les parents proposent d'aider à préparer une présentation mettant en valeur les avantages de la SB. Le Lycée est d'accord pour en discuter.

10- Questions sur le budget (la plupart ont déjà été traitées plus haut)

10.1 Quel est le taux de non recouvrement pour ce premier semestre 2019? Le taux de de non-recouvrement augmente entre 2017 et 2018. C'est un manque à gagner d'environ £490,000 soit 62 élèves si on part sur des frais de scolarité de £8,000. Pourquoi est-ce que cela a un peu augmenté? Quelle est la procédure de recouvrement?

Voir réponse ci-dessus.

10.2- Comment la baisse de la livre sterling impacte sur le budget?

La livre sterling est restée stable ces dernières années, et il n'y a donc pas eu d'impact sur le budget.

10.3- Qu'est-ce qui a fait que le nombre de personnel "non-enseignant" a augmenté de près d'une vingtaine de personnes depuis 2014?

Voir réponse ci-dessus.

10.4- Pourquoi les frais de restauration augmentent-ils de 9% eux aussi, et de façon uniforme sur toutes les écoles?

L'augmentation des frais de restauration est adossée, de façon uniforme entre les écoles, à l'augmentation des frais de scolarité. Cette augmentation sera donc de 6% (et non plus 9% comme prévu à l'origine) à la rentrée 2020.

10.5 Si l'inflation est à 2.4%, pouvez-vous nous redécomposer les étapes pour arriver à 9% d'augmentation ?

Voir réponse ci-dessus. Monsieur Rest reviendra sur le détail du calcul. Le Lycée souhaite toutefois maintenant décorrélérer l'augmentation des frais de scolarité du taux d'inflation.

10.6 Pourrions-nous avoir une explication de l'augmentation de la masse salariale de 44% entre 2014 et 2019?

Voir réponse ci-dessus.

10.7 On sait que le taux moyen de remontée à la charge de l'établissement a beaucoup augmenté. Est-ce que l'AEFE pourrait faire un geste en diminuant de façon temporaire le taux de remontée sur les résidents pour soutenir l'établissement dans cette période incertaine et de difficulté financière?

Voir réponse ci-dessus.

11. Comment est-ce que vous voyez évoluer l'établissement et en particulier les écoles primaires dans les 5/10 prochaines années? Où en est-on du projet d'établissement ?

Il est difficile de répondre sur le 5 à 10 ans à venir. L'objectif immédiat est de conserver la structure, de répondre à la demande, et de promouvoir l'établissement.

Le projet d'établissement actuel court jusqu'en 2020. Il sera revu l'an prochain.

b. Question de ACE

Quel a été le nombre d'enseignants formés à la pédagogie spécifique aux Élèves à Besoins Éducatifs Particuliers ?

Combien d'enseignants ont postulé à ces formations cette rentrée 2019/20?

En 2018-2019, 9 enseignants/ASEM ont suivi une formation sur les élèves à besoins particuliers et une quinzaine ont suivi des formations qui ont pu traiter, en partie, de ce sujet : neurosciences, pratiques en maternelle, communication non violente. Cette année, nous avons 7 enseignants/ASEM inscrits aux formations sur les élèves à besoins particuliers et de nouveau une quinzaine aux formations neurosciences, maternelle et communication non violente.

c. Question du SE UNSA

Dans le contexte des annonces des dégradations environnementales qui se multiplient, de la prise de conscience collective qui s'affirme et des annonces faites par le Président de la République ainsi que par le Ministre de l'Education Nationale, nous souhaiterions que soit présenté l'avancement du projet E3D, et envisager dans quelle mesure il serait possible d'en accélérer la mise en œuvre et d'en élargir le champ d'action.

Cf. documents liés au comité E3D : demande de labellisation; 5 demandes:

- 1) énergie consommation
- 2) traitement des déchets
- 3) biodiversité alimentation
- 4) tables anti gaspi
- 5) herbes aromatiques plantées côté Malraux

11) Point sur le Brexit du Consul Général, Monsieur Guillaume Bazard

- Les français ont les mêmes droits après le Brexit, mais pour les garantir il faut maintenant obtenir le « settled status ». Il sera mis en œuvre quel que soit la date de sortie.
- Seulement 51200 français (et 1.5m d'européens en tout) avaient fait la démarche au 31 août (ce chiffre a plus que doublé en août suite aux déclarations alarmantes de la ministre de l'intérieur Mme Patel)
- Deadline: 31 décembre 2020. Il reste donc beaucoup à faire. Aucun intérêt à attendre Décembre 2020. Le plus tôt sera le mieux. Au départ on conseillait d'étaler les demandes pour ne pas surcharger le système mais il a bien tenu le choc.
- Après le 31 Décembre 2020 toutes les personnes n'ayant pas obtenu le settled status seront en situation illégale.
- Message à diffuser largement auprès de la communauté française.
- Statistiques produites sur la base des 146000 inscrits au consulat - pas de visibilité sur les autres.
- 24% ont dit avoir la nationalité britannique parmi ceux qui viennent au consulat (donc principalement londoniens).
- Le Permanent Residency ne dispense pas de faire le settled status mais permet d'accélérer la procédure (2 semaines).
- On peut être marié à un britannique, avec un enfant britannique, et penser ne pas avoir besoin de faire la démarche: c'est faux, et on risque de se retrouver en situation illégale.
- L'app sera disponible sur iPhone mi-octobre.

Fin du conseil 20h30.

Le Provisieur,

Didier DEVILARD

Le Secrétaire de Séance,

Charlotte Pierre